

NOM (DU JEUNE)

PRÉNOM (DU JEUNE)

FORMATION CHOISIE CAP COIFFURE CAP ESTHÉTIQUE**ETABLISSEMENT DU LIEU D'EXECUTION DU CONTRAT**

RAISON SOCIALE :

ENSEIGNE :

NUMÉRO DE SIRET ACTIF :

CACHET DE L'ENTREPRISE

CHEF D'ENTREPRISE : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :



COURRIEL DE L'ENTREPRISE :

CODE NAF / APE :

CONVENTION COLLECTIVE :

CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE :

RQTH :

 OUI NON*

EFFECTIF SALARIÉS DE L'ENTREPRISE (APPRENTIS NON COMPRIS) :

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS POUR L'ACCUEIL D'APPRENTIS

MODE CONTRACTUEL :

 CDD CDI

DATE DE DÉBUT DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

DATE DE FIN DE CONTRAT (JJ/MM/AAAA)

--	--	--

--	--	--

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE :

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL : H MIN

MAITRE D'APPRENTISSAGE**MA N°1**

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

--	--	--

EMPLOI OCCUPÉ : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU :

ADRESSE MAIL : :

MA N°2

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA)

--	--	--

EMPLOI OCCUPÉ : DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU :

ADRESSE MAIL : :

Frais de participation entreprise : **180 euros** (contribution de l'entreprise au matériel pédagogique de coiffure et d'esthétique). Règlement par chèque ou par virement à l'ordre de l'IFPM à transmettre le plus rapidement possible. J'accepte que le CFA transmette directement à l'OPCO concerné le contrat d'apprentissage et la convention de formation.

A , le

Signature du chef d'entreprise/ Maitre d'apprentissage

COIFFURE

CAP 2 ANS :

- | | | |
|---|--|-----|
|  | 1ère année : Cours tous les jeudis et vendredis | 1C1 |
|  | 1ère année : Cours tous les mardis et mercredis | 1C2 |
|  | 2ème année : Cours tous les mardis et mercredis | 2C1 |
|  | 2ème année : Cours tous les mercredis et jeudis | 2C2 |

CAP 1 AN : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)

DU 01/09/2026 AU 10/12/2026 :

- | | |
|---|------------------------------------|
|  | Cours tous les lundis et mardis |
|  | Cours tous les mercredis et jeudis |

A PARTIR DU 04/01/2027 :

- | | | |
|--|---|-----|
|  | Cours tous les lundis et un mardi sur deux | 1C5 |
|  | Cours tous les jeudis et un mercredi sur deux | 1C4 |

ESTHÉTIQUE

CAP 2 ANS :

- | | | |
|---|--|-----------|
|  | 1ère année : Cours tous les jeudis et vendredis | 1E1 - 1E2 |
|  | 2ème année : Cours tous les jeudis et vendredis | 2E1 - 2E2 |

CAP 1 AN : (JEUNES DÉJÀ TITULAIRES D'UN DIPLÔME)

DU 01/09/2026 AU 10/12/2026 :

- | | |
|---|------------------------------------|
|  | Cours tous les lundis et mardis |
|  | Cours tous les mercredis et jeudis |

A PARTIR DU 04/01/2027 :

- | | | |
|---|---|-----|
|  | Cours tous les lundis et un mardi sur deux | 1E4 |
|  | Cours tous les mercredis et un jeudi sur deux | 1E3 |

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles (prénom, nom, numéro de téléphone, adresse, mail...) soient enregistrées et traitées par l'IFPM en accord avec sa politique de protection des données et dans le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services administratifs et pédagogiques de l'IFPM. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un mail sur accueil@ifpm.com.